

## Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) Opérateur : Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents

### Objectifs de la formation :

- Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.
- Identifier les différents réseaux.
- Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.
- Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Opérateur.

### Être capable de :

#### Le ou la candidat(e) doit être capable de :

- ✓ Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- ✓ Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques
- ✓ Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles
- ✓ Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation
- ✓ Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs
- ✓ Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable
- ✓ Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux
- ✓ Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier
- ✓ Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident, appliquer la règle des 4A
- ✓ Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques
- ✓ Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux

### Conditions d'admission et d'inscription

### Caractéristiques requises

#### Niveau de recrutement :

- Aucun diplôme préalable requis
- Aucune expérience préalable requise

#### Public :

- Aux personnes en recherche d'emploi
- Aux personnes en reconversion professionnelle
- Aux personnes déjà actives dans l'emploi et/ou qui souhaite actualiser ou renforcer leurs compétences

**Prérequis :**

- Compréhension orale et écrite de la langue française

**INSCRIPTION**

- Faire une demande d'inscription par téléphone au 03 22 84 53 98 ou via le site internet d'ALTOM : [www.altom-formation.fr](http://www.altom-formation.fr)
- Transmission des pièces administratives demandées par l'organisme de formation (carte d'identité...)
- Convention signée

**ADMISSION**

- Pré-test requis (pour vérifier la compréhension orale et écrite de la langue française)

**Contenu de la formation :**

**CO1 : Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau**

- a) Le contexte de la réglementation et de l'attestation de compétence
- b) Les acteurs d'un projet de travaux
- c) La responsabilité de l'opérateur
- d) La responsabilité de l'encadrant

**Résultats attendus :**

- Citer les missions et les limites de responsabilité à son niveau
- Identifier ses interlocuteurs de proximité

**CO2 : Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques**

- a) Les différents types de réseaux
- b) La distinction des réseaux : sensibles et non sensibles

**Résultats attendus :**

- Identifier un réseau
- Prendre en compte les informations fournies

**CO3 : Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles**

- a) L'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles

**Résultats attendus :**

- Citer pour chacun des réseaux, l'ensemble des risques pour la santé des personnes et pour les biens

**CO4 : Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection individuelle applicables à la situation**

- a) Les moyens de protection collective adaptés
- b) Les EPI adaptés

**Résultats attendus :**

- Citer et mettre en œuvre les moyens de protection collective adaptés et EPI adaptés à la configuration du chantier

**CO5 : Identifier les affleurants des réseaux, le marquage-piquetage et les dispositifs avertisseurs**

- a) Analyse de l'environnement
- b) Identification des affleurants

**Résultats attendus :**

- Prendre en compte les informations techniques transmises par l'encadrant, identifier : les dispositifs avertisseurs, les affleurants, les éléments de piquetage

**CO6 : Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable**

- a) Le repérage des anomalies
- b) La conduite à tenir

**Résultats attendus :**

- Repérer les anomalies
- Appliquer la procédure d'alerte

**CO7 : Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux**

- a) Les classes de précisions et paramètres du fuseau d'imprécision
- b) Les distances minimales d'approche sur réseaux
- c) Les techniques de travaux adaptées

**Résultats attendus :**

- Décoder et exploiter toutes les informations liées au positionnement des réseaux
- Adapter l'outil et le mode d'intervention à la situation rencontrée

**CO8 : Maintenir en l'état le marquage-piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier**

- a) Entretien du marquage piquetage des réseaux

**Résultats attendus :**

- Identifier les règles de marquage-piquetage et les moyens en maintien en état

**CO9 : Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident, appliquer la règle des 4A**

- a) La règle des 4A : Arrêter, Alerter, Aménager, Accueillir

**Résultats attendus :**

- Citer les dispositifs d'arrêt
- Savoir où trouver les informations d'alerte et les exploiter
- Mettre en œuvre les dispositions de protection de la zone et des personnes
- Préparer l'accueil des personnes habilitées et communiquer les informations liées à l'événement

**CO10 : Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques**

- a) Les zones d'environnement électrique : principes et limites
- b) La présentation des situations à risques
- c) L'applications de prescription de l'habilitation électrique BF/HF (distinction entre les câbles aériens et souterrains, nus et isolés)
- d) La spécificité de la règle des 4A appliquée lors d'accident ou d'incident d'origine électrique

**Résultats attendus :**

- Énoncer les principes de l'habilitation électrique pour les installations et ouvrages aériens et souterrains
- Se situer dans l'environnement électrique et appliquer les mesures de sécurité définies par un encadrant (au sens IPR) qui est, le cas échéant, un Chargé de chantier ou un Chargé de travaux habilités (au sens NF C18-510)
- Appliquer les procédures en cas d'accident d'origine électrique

**CO11 : Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux**

- Les méthodes de travail :
  - a) Le nettoyage d'un câble ou d'un fourreau dans le but de reconnaître sa nature ou ses accessoires
  - b) Le ripage d'un câble ou d'un fourreau
  - c) Le soutènement d'un câble ou d'un fourreau
  - d) L'ouverture d'un fourreau
  - e) La mise en œuvre de protections mécaniques et thermiques

**Résultats attendus :**

- Expliquer les méthodes à mettre en œuvre
- Exécuter le nettoyage, le dégagement, le ripage et le soutènement d'un câble ou d'un fourreau

- Réaliser l'ouverture d'un fourreau
- Protéger les conducteurs

## VALIDATION DE L'ÉPREUVE CERTIFIANTE

Même si la formation préparatoire à l'examen AIPR n'est pas obligatoire, elle est recommandée pour réussir le QCM de cet examen.

L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme MEDDE, le participant dispose de 60 minutes pour répondre aux questions.

L'examen comprend une évaluation finale sous la forme d'un QCM officiel AIPR – Catégorie Opérateur, composé d'environ 30 à 40 questions.

La réussite au QCM est conditionnée à l'obtention d'un score minimum requis. (36/60 au minimum)

Le QCM est évalué selon un barème défini comme suit :

- Chaque bonne réponse attribue 2 points,
- L'option « ne sait pas » ou l'absence de réponse attribue 0 point
- Toute mauvaise réponse à une question non prioritaire entraîne une pénalité de -1 point
- Toute mauvaise réponse à une question prioritaire entraîne une pénalité de -5 points

### A l'issue de la formation :

Une attestation de compétence est délivrée aux stagiaires ayant réussi le QCM Officiel AIPR – Opérateur. L'attestation de compétence a une durée de validité de 5 ans et permet à l'employeur de délivrer l'AIPR.

Une attestation de fin de formation est systématiquement remise à tous les stagiaires.

En cas de non-réussite au QCM officiel AIPR Opérateur, le stagiaire doit se représenter à l'examen pour obtenir sa certification. Cette nouvelle présentation implique une inscription et un paiement supplémentaire conformément aux conditions définies par le centre de formation.

En revanche, en cas d'absence à l'examen, aucun frais supplémentaire n'est appliqué pour la non-présentation au QCM.

## DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- ✓ Conducteur d'engins dans les travaux publics
- ✓ Conducteurs de nacelles élévatrices, grue auxiliaire de chargement de véhicule, pompe à béton-suiveur-canalisateur...

## PARCOURS POST-CERTIFICATION

ALTOM FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 32800253780

ALTOM FORMATION

ZI La Chapelette – Impasse Henri Becquerel – 80200 PERONNE

Tél. : 03.22.84.53.98 - e-mail : [contact@altomformation.fr](mailto:contact@altomformation.fr) – Site : [www.altom-formation.fr](http://www.altom-formation.fr)  
SAS au capital de 10 000,00 € - N° Siret : 983 216 060 00027 – N° TVA Intra. : 24983216060 - Code NAF : 8559A

- ✓ Evolution vers la certification AIPR Encadrant
- ✓ Accès à des formations complémentaires (SST, habilitations électriques, CACES®...)

## MODALITES DU PARCOURS DE FORMATION :

**Durée de la formation :** 7 heures (1 jour)

**Date de rentrée et de fin :** Selon le calendrier de session de formation

**Modalités :** Présentiel

Formation individuelle ou collective

**Tarif de la formation :**

- À partir de 80,00 € HT (Tarif exact sur devis en se rapprochant de l'organisme de formation)

Pas de financement CPF possible.

## METHODES ET EVALUATIONS PEDAGOGIQUES

La formation est animée par des professionnels expérimentés qui vous accompagne tout au long de la formation :

- ✓ Apports théoriques structurés et illustrés sur vidéo projecteur
- ✓ Echanges d'expériences

Pendant la formation, un ordinateur ou une tablette numérique est mise à disposition pour chaque stagiaire.

Un fascicule de formation est nécessaire pour la prise de notes.

Nombre de stagiaire par session : 1 minimum

## ACCESSIBILITE

- Stationnement gratuit sur le parking d'ALTOM FORMATION
- Localisation à environ 5 minutes du centre-ville de Péronne donc possibilité de se restaurer en extérieur

Pour plus de renseignements, contactez-nous : [serviceformation@altomformation.fr](mailto:serviceformation@altomformation.fr) ou 03 22 84 53 98



Le centre de formation ALTOM Formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à un référent handicap, Monsieur BEGLIOMINI Aldo, que vous pouvez contacter au 03 22 84 53 98.

